

vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 · 1800 Vilvoorde

Rapport no: 200.62913.54/6em Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles



Safety, quality and environmental services

O Antwerpen-Limburg O Brabant

tél: 03 221 86 11 tél: 02 674 57 11 O Oost & West -Vlaanderen

Wallonie

tél: 09 244 77 11 tél: 081 432 611

Rési code : R13/2

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION												
Responsable des travaux :												
N° carte d'id	lentité :	V. ma. e. J. e. e.		- "	Prénom : dresse : mmune : Tél. :						ð	
Bases de l'	exame	: Règlemer	nt Général	sur les Ins		lectriques (	RGIE)					
1 () AlT 2/0	O mobi						Art 86 O Art 87 O Art 88	O Art 278	3 2	Unité d'habitation Unité de travail domestique		
O Art 276 : renforcement Art 276bis : vente d'une unité d'habitation							O Art	O Art		Parties communes Unité de travail		
Données générales de l'installation électrique :												
Données distributeur										pt. kWh e	exclusif nuit :	
<u> </u>		rotection branchement (A): O20 O25 O32 A40 O50 O63 O80 O100 O n°:										
Données installation	Courai	Conçue pour U <sub>N</sub> : O 230 V O 3x230 V Ø 3N400 V O										
		itif diff. gén.									-	
Description installation O Voir		gen.						1,		ibre de ci	rcuits terminaux : A.J.	
annexe(s)									7			
Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :												
Contacts dir. Contacts indir. Montage O Appareils Matériel Is/section Contrôle bcl de défaut												
Résistance de dispersion de la prise de terre : 12Ω lo Isolement général : 15ΜΩ lo Continuité de terre lo Test dispositif diff.  Le dispositif différentiel général : O était plombé o a été plombé o n'a pas été plombé o ne peut pas être plombé												
Le dispositif différentiel général : O était plombé O a été plombé Ø n'a pas été plombé O ne peut pas être plombé  Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)												
Infractions  Nouvelle installation												
O Néant												
Infractions Installation existante											6.1.9	
	t											
Remarques											Visa GRD ou mandataire :	
Conclusion(s	s):							L'installa	tion électr	ique doit	être recontrôlée avant	
O La nouvelle installation est conforme n'est pas conforme au RGIE												
K L'installatio	n exista	inte est co	onforme	n'est p	as confor	ne au RG	GIE.	O pa	ar le même	organis	me de contrôle.	
Agent visited	AL ADD	ssort	-	Agent	nº . 626	7. Date:	1015	71	Pour le	Directeu	ur General ABS MOOTULE ELGIUM  Jean-Luc MASSART	
Nom:												
Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.  Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à présence d'electficité.  Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.  Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.  Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.  Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.												
		gonoraio u	- Lingigie	highooge 9 I	a naute Surv	emance des l	กรเสแสแบกร (	siecuiques aom	iestiques.			

falio 1/5.

## DOSSIERS ELECTRIQUES

Comprenant les folios 1/4 a 4/4 lesquels ont été paraphes

ADRESSE DE L'INSTALLATION



LE PROPRIETAIRE



RESPONSABLE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

**DIMELEC** 

28 RUE ST MARTIN

**5060 TAMINES** 

Dossin électricité. Comprenant. les fossos 1/5 à 5/5 Lesquels. ont été paraplies.

Jean-Luc MASSART

TENSION DE SERVICE 3X 400V +N

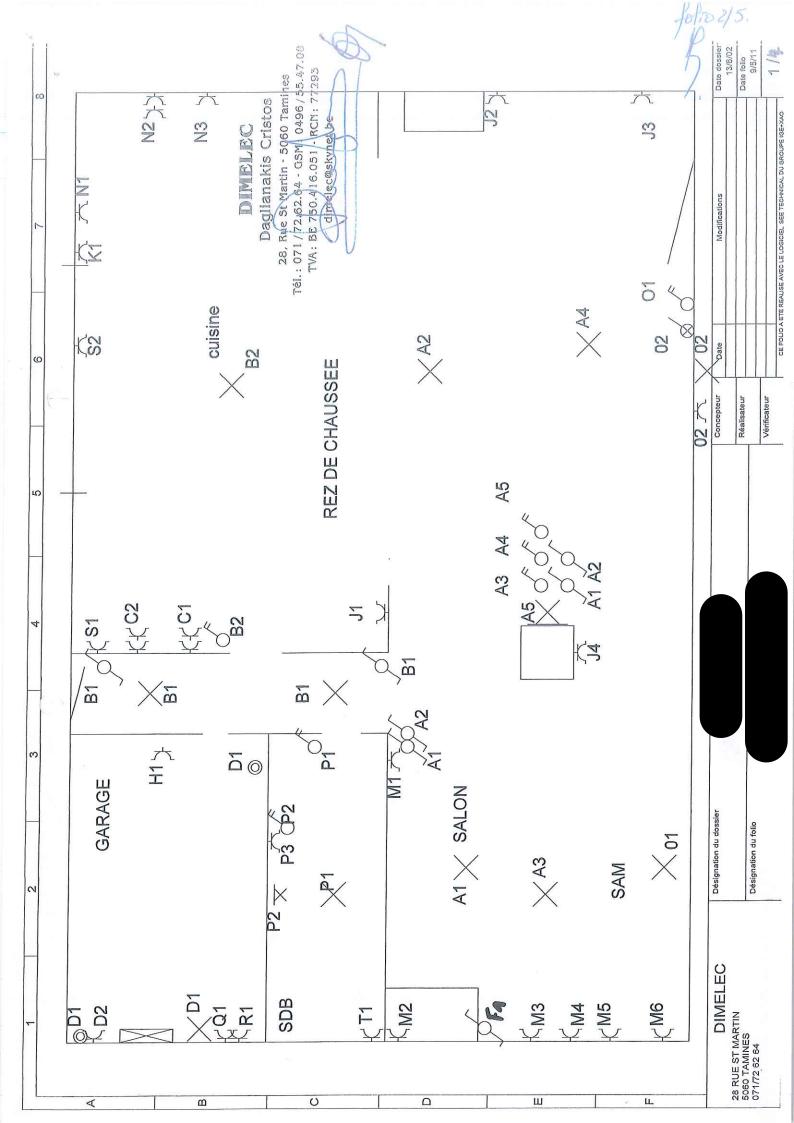
DIMELEC

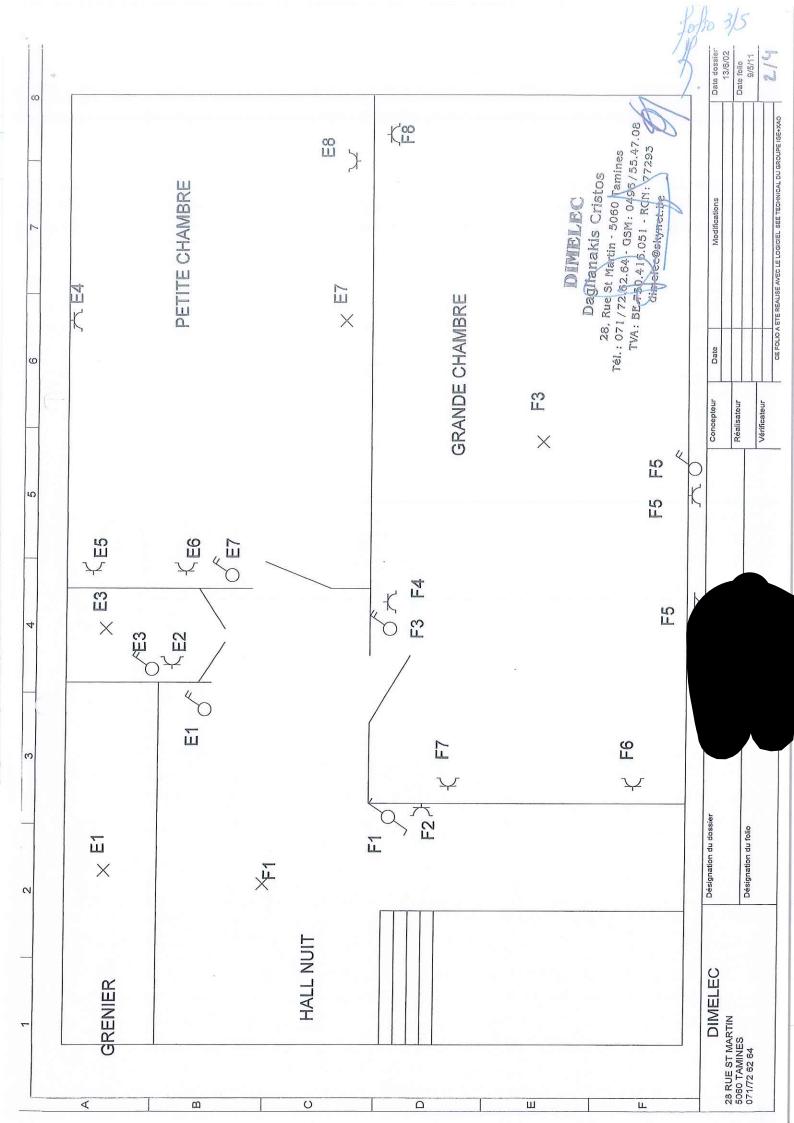
1/assou

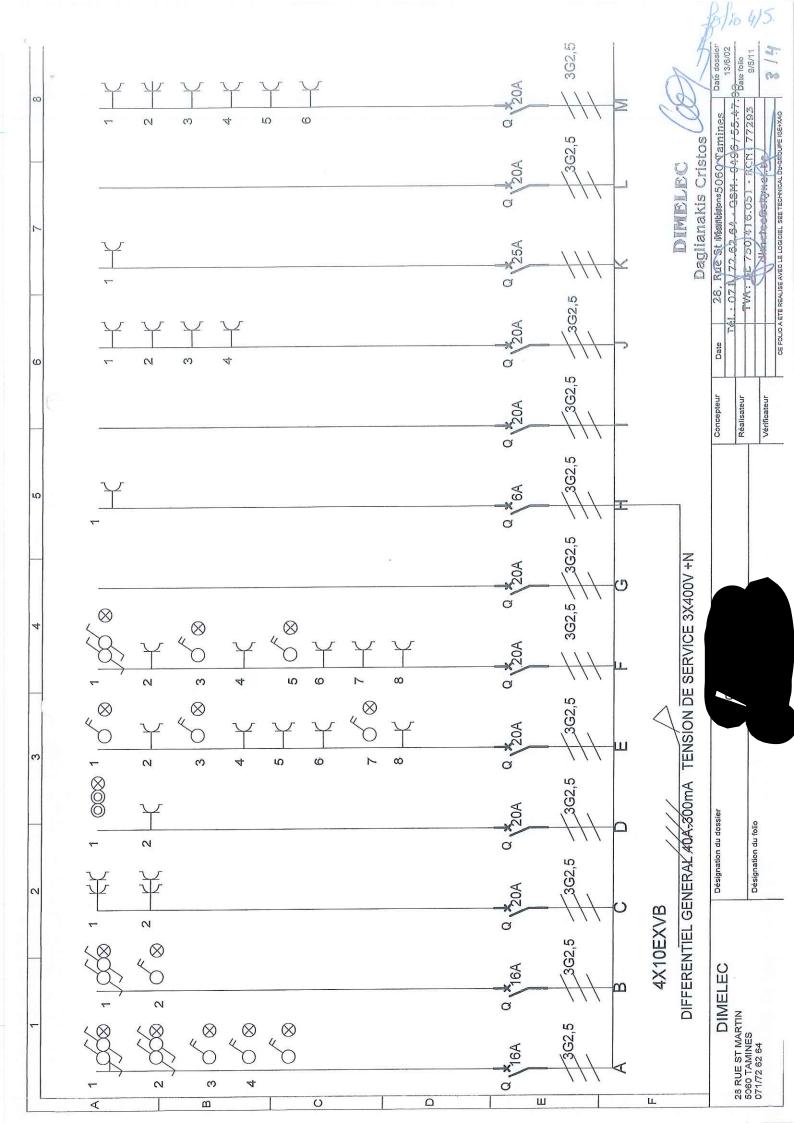
Daglianakis Cristos

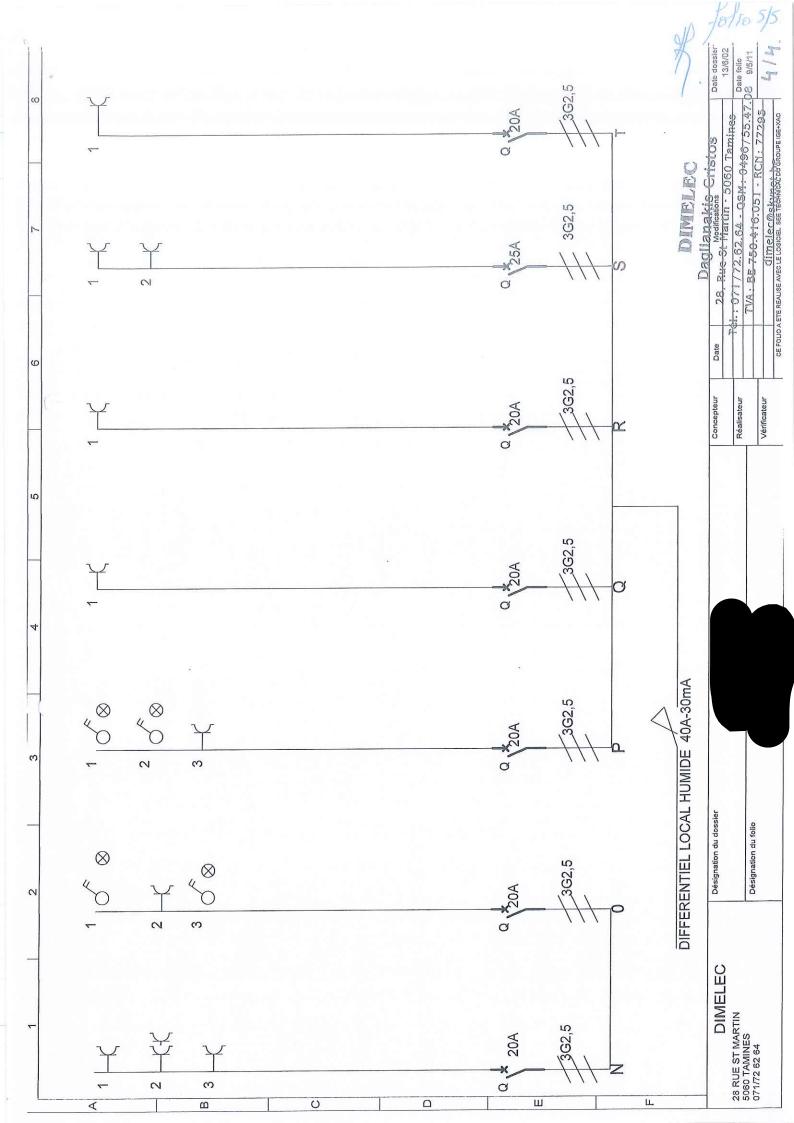
28, Rue St Martin - 5060 Tamines Tél.: 071/72.62/64 - QSM: 0496/55.47.08 TVA: BE 750/416.05 RCN: 77293

dimetec@ellynev.be









## **DESCRIPTIFS DES CIRCUITS**

A-16A ECLAIRAGE RDC: SALON-SAM-LES DEUX APPLIQUES - CHEMINEES - A COTE SAM

B-16A ECLAIRAGE CUISINE -HALL JOUR -EXTERIEUR FACADE

C-20A PRISES PLAN DE TRAVAIL CUISINE COTE RADIATEUR

D-20A ECLAIRAGE GARAGE ET PRISE GARAGE

E-20A PRISES ET ECLAIRAGE PETITE CHAMBRE ET WC ETAGE

F-20A ECLAIRAGE HALL NUIT - CHAMBRE ET PRISES CHAMBRE

G-20A CIRCUIT RESERVE

H-6A CHAUDIERE

I-20A CIRCUIT RESERVE

J-20A PRISE COIN CUISINE, PILASSE, PORTE

K-25A CUISINIERE

L-20A CIRCUIT RESERVE

M-20A PRISE SALON, TV; RADIO, AQUARIUM

N-20A PRISE HOTTE -FRIGO-PLAN TRAVAIL A COTE FRIGO

O-20A ECLAIRAGE SALLE A MANGER -EXTERIEUR ARRIERE -PRISE

P-20A ECLAIRAGE ET PRISE SALLE DE BAIN

Q-20A PRISE MACHINE A LAVER

R-20A PRISE SECHOIR

S-20A PRISE CUISINE ET MICRO ONDES

T-20A ALIMENTATION CHAUFFE EAU